

L'an mil huit cens huit le six du mois de decembre
 quatre heures du soir par devant nous Maire
 officier de l'Etat civil de la commune de Wizernes
 département du pas de calais canton de Lumbres
 sont comparus philippe josph lheureux age
 de quarante quatre ans menagers et folquin
 venant Lambin age de vingt quatre ans
 charpentier tous deux domiciliés en cette commune
 lesquels nous ont présenté un enfant sans vie
 sorti du sein de sa mere Marie josph
 lheureux domiciliée en cette commune fille
 du premier témoin, lequel le dit folquin venant
 Lambin a reconnu être de ses œuvres, enfant

naturel né aujourd'hui quatre heures du matin,
 et les déclarans ont dit n'avoir jamais sçu
 signer après que lecture du present acte leur a
 été faite: LjCleuet

D.1808.12.6

du sexe feminin

L'an mil huit cens huit, le six du mois de decembre
 quatre heures du soir par devant nous Maire
 officier de l'Etat civil de la commune de Wizernes
 département du pas de calais canton de Lumbres
 Sont comparus philippe josph lheureux agé
 de quarante quatre ans ménagers et folquin
 Venant Lambin agé de vingt quatre ans
 charpentier tous deux domiciliés en cette commune
 lesquels nous ont présenté un enfant sans vie '
 sorti du sein de sa mere Marie josph
 lheureux domiciliée en cette commune fille
 du premier témoin ; lequel le dit folquin Venant
 Lambin a reconnu être de ses œuvres, enfant
 naturel né aujourd'hui quatre heures du matin,
 et les déclarans ont dit n'avoir jamais sçu
 signer après que lecture du present acte leur a
 été faites : LjCleuet